Document generated on 06/01/2025 3:06 a.m.

Études internationales

Boisvert, Michel A. *Les implications économiques de la souveraineté-association : le Canada face à l'expérience des pays nordiques*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1980, 212 p.

Charles C. Pentland

Volume 12, Number 2, 1981

URI: https://id.erudit.org/iderudit/701216ar
DOI: https://doi.org/10.7202/701216ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Pentland, C. C. (1981). Review of [Boisvert, Michel A. *Les implications économiques de la souveraineté-association : le Canada face à l'expérience des pays nordiques*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1980, 212 p.] *Études internationales*, *12*(2), 420–422. https://doi.org/10.7202/701216ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1981

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

RELATIONS INTERNATIONALES DU CANADA

Conseil des Sciences du Canada, *À partir de la base: Contribution des ONG canadiens à l'alimentation et à l'aménagement rural dans le Tiers-Monde*, Ottawa, Approvisionnements et Services, 1980, 163 p.

La première partie de ce livre est consacrée au rôle des organismes non gouvernementaux canadiens en matière d'approvisionnement vivrier mondial entre 1968 et 1977 (pp. 9-94). L'auteur, Alan B. Amey, fait remarquer notamment que:

1) Les coopérants des ONG canadiens sont moins qualifiés que ceux de l'ACDI; mais le manque de qualification est compensé par leur enthousiasme et leur esprit d'initiative qui accroissent leur rendement, surtout dans les domaines de l'enseignement et de l'assistance technique.

2) Une modeste partie de l'aide au développement au Tiers-Monde est consacrée au secteur vivrier. Sur les 22 ONG canadiens étudiés, seule la Fondation Canadienne contre la Faim déclare que « l'agriculture est sa spécialité ». Les autres ONG attachent à l'agriculture un degré d'importance allant de moyen à faible et y consacrent moins d'un tiers de leur budget (p. 29).

Alan B. Amey analyse ensuite les modes de présentation de budget, l'élaboration des projets, le rôle et la place des femmes au sein des ONG et les principales causes des échecs de certains projets des ONG dans le Tiers-Monde. Il nous semble que c'est une bonne synthèse du rôle et des activités des ONG canadiens.

Il convient cependant de faire ressortir deux faiblesses de cette première partie:

1) L'auteur ne tient pas suffisamment compte des limites et contraintes des ONG, notamment en ce qui concerne leurs relations avec l'ACDI.

2) Le développement du Tiers-Monde ne se limite pas à des activités ponctuelles et à des projets isolés de tel ou tel ONG. Il s'agit d'un problème global de changement de structures, tant au niveau des relations internationales qu'au niveau des structures internes des pays industrialisés et des pays du Tiers-Monde.

Nous avons constaté que la thèse de maîtrise de Gabrielle Lachance, *De l'Aide au développement, Les Organismes non gouvernementaux de Développement et Coopération internationale au Québec*, présentée à l'Université Laval en juin 1978 et publiée par le Gouvernement du Québec en 1979 à cause de la qualité du travail et de l'importance de la documentation ne figure pas dans la bibliographie du travail de Alan B. Amey. Il s'agit d'une lacune importante.

La deuxième partie du livre est consacrée à douze exposés de différents auteurs. Les exposés sont regroupés autour de deux thèmes principaux: a) les facteurs cruciaux de la qualité des projets (pp. 103-123); b) vue prospective sur les programmes agro-alimentaires des ONG (pp. 125-150). Ces exposés ne nous apprennent rien de nouveau sur le rôle, le fonctionnement, les limites et les contraintes des ONG. On aurait bien voulu en savoir plus. La deuxième partie du livre est un peu décevante, non pas par ce qui y est écrit, mais plutôt en raison de ce que les auteurs n'ont pas dit sur les ONG canadiens.

Michel HOUNDJAHOUE

Département d'histoire
Université Laval

BOISVERT, Michel A. *Les implications économiques de la souveraineté-association: le Canada face à l'expérience des pays nordiques.* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1980, 212 p.

Ce livre du professeur Boisvert, économiste à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Montréal, présente une analyse judicieuse et stimulante des enjeux économiques du projet de souveraineté-association au Canada. Comme tant d'autres, l'auteur se base sur la méthode comparative: « une façon... d'estimer les répercussions d'un changement profond dans une société donnée est de vérifier

quelles ont été les répercussions d'un changement similaire dans une société comparable » (p. 21). Sa « société donnée », l'actuelle confédération canadienne, se divise en six régions économiques - Terre-Neuve, Maritimes, Québec, Ontario, Prairies, Rocheuses - ce qui éloigne l'étude un peu de l'actualité dualiste du débat. La « société comparable » est l'ensemble des cinq pays nordiques, où l'auteur suit la trace d'Edmond Orban (*Un Modèle de Souveraineté-Association ? Le Conseil Nordique*) et de Jane Jacobs (*The Question of Separation*).

La première partie du livre est consacrée à l'histoire constitutionelle et économique des États nordiques, mettant l'accent sur l'accession de la Norvège à la souveraineté en 1905. Comme Jane Jacobs, le professeur Boisvert souligne non seulement le caractère pacifique et raisonnable de cette sécession d'une « province » suèdoise, mais aussi les conséquences économiques généralement positives pour les deux pays une fois séparés. Il note que l'acte de sécession n'était suivi ni d'une crise économique ni d'une longue détérioration de la situation structurelle - comme prévu, surtout pour la Norvège, par certains observateurs contemporains. Son analyse diachronique de la performance économique des pays nordiques et du développement des instruments de coopération inter-étatiques le montre, néanmoins, plus prudent quant aux parallèlles avec le Canada que, par exemple, Jane Jacobs, enthousiaste sans réserve du modèle nordique.

Le coeur de l'analyse se trouve dans la deuxième partie du livre, où l'auteur fait une évaluation quantitative de la « souveraineté-association » nordique selon quatre dimensions de la politique économique, tout en tirant des leçons pour le système canadien. Dans la première dimension, celle de la production de biens et de services publiques, Boisvert note la difficulté d'estimer les effets de l'absence d'une autorité supranationale dans la région nordique. Il se limite à souligner a) l'efficacité des cinq gouvernements autonomes à cet égard ; b) l'évidence du caractère distinctif des préférences collectives québécoises et c) la convergence des deux systèmes, les pays scandinaves mettant certains services publiques en commun tandis que certaines provinces canadiennes réclament une autonomie augmentée. Sa présentation du « théorème de décentralisation », des données sur les choix collectifs et des problèmes de l'analyse des économies d'échelles, est à la fois claire et subtile.

En ce qui concerne la politique commerciale, deuxièmement, le professeur Boisvert démontre les avantages d'une zone de libre-échange pour chaque région. Il démontre aussi que les pays nordiques ont profité de l'absence d'une union douanière régionale (c'est-à-dire du maintien de leurs politiques tarifaires distinctes vers des pays tiers) et de la réalisation d'un système de libre-échange avec leur voisin géant, la CEE. Au Canada, donc, une zone de libre-échange pourrait mieux servir les intérêts des six régions (surtout le Québec) que l'union douanière proposée par le Parti québécois, et une intégration commerciale plus avancée avec les États-Unis aurait des bénéfices généraux. Ce dernier argument l'oblige à accepter la proposition, encore controversée, que l'intégration économique ne conduit pas nécessairement à l'absorption politique.

Dans la troisième dimension, celle des politiques de stabilisation, l'analyse suggère que l'absence d'une autorité supranationale nordique capable de gérer en commun la politique fiscale et régionale à eu pour conséquence des taux d'inflation plus élevés et des taux de chômage plus bas que dans un système plus « fédéralisé » comme le Canada. Donc la question de centralisation semble exiger des calculs très nuancés des gains et des coûts. Mais la tendance de ce chapitre est encore sceptique des prétentions centralistes ou supranationalistes.

Quant à la politique monétaire - dernière dimension de l'analyse - le Québec (suivi de l'Ontario) se montre la région canadienne la plus proche de la qualité de « zone monétaire optimale » telle que manifestée par chaque pays nordique (sauf l'Islande). Comme Jane Jacobs encore, le professeur Boisvert conclut qu'il existe des bases d'une monnaie unique et de l'autonomie monétaire pour le Québec,

même si cela n'excluait pas une coopération monétaire avec le reste du Canada sur le modèle du système monétaire européen.

En somme, ce livre donne un certain appui empirique à une version de souveraineté-association pour le Canada. Mais il faut noter que cette évidence est souvent marginale, que l'analyse du professeur Boisvert mine deux piliers de la version péquiste (union douanière, union monétaire Québec-Canada) et surtout qu'une telle analyse économique ne fait face ni à l'irréalisme politique d'une souveraineté-association canadienne à six, ni aux problèmes d'ordre décisionnel d'un tel système à deux.

Charles C. PENTLAND

Département de science politique
Queen's University, Toronto

ÉTATS-UNIS

MYERS, Ramon H. (Ed.) *The Chinese States: U.S. Foreign Policy and Interests.* Stanford (Cal.), Hoover Institution Press, 1978, 98 p.

La politique étrangère américaine à l'égard de la Chine a une longue tradition d'ambiguïté. Pour les dernières années, notons à titre d'exemple qu'en 1971, le secrétaire d'État américain, William Rogers, réclamait une lutte à mort en faveur de la représentation de Taïwan au sein des Nations Unies tandis que Henry A. Kissinger, conseiller du président Nixon en matière de sécurité, attendait à Pékin le résultat officiel de l'expulsion de la République de Chine des Nations Unies, espérant une réaction favorable de la part des dirigeants de la République populaire de Chine (les Chinois communistes), que le Président américain comptait visiter l'année suivante.

L'étude de Myers porte sur la politique étrangère de l'administration Carter, présentée comme imprécise et imprévisible. Pour l'auteur, cela signifie en fait que les conditions jugées acceptables pour que l'administration Carter reconnaisse la République populaire de Chine demeuraient telles, *i.e.* imprécises et imprévisibles. Conséquemment, son ouvrage se demande si les engagements américains en faveur des droits humains et de la sécurité ont pu être appliqués à la question Chine-Taïwan.

Trois options offertes à la politique étrangère américaine en Asie sont discutées:

1. Les États-Unis pouvaient retirer toutes leurs forces militaires stationnées dans le Pacifique, tout en mettant fin aux traités d'assistance mutuelle conclus avec des territoires de la région.
2. Les États-Unis pouvaient mener une stratégie de front uni avec la République populaire de Chine et le Japon, dans le but de résister à l'Union soviétique.
3. Les États-Unis pouvaient mettre en oeuvre une stratégie d'équilibre entre l'Union soviétique et la République populaire de Chine.

Dans la mesure où la République populaire de Chine est non seulement une nation communiste, mais aussi un pays fortement nationaliste, ces trois options n'auraient pas favorisé à long terme la réalisation des intérêts nationaux des États-Unis. Aussi, l'existence de la République de Chine, capable de jouer un rôle très important de contrôle vis-à-vis de la République populaire de Chine, a pu être considérée comme essentielle à la sécurité des États-Unis.

Par ailleurs, l'ouvrage de Myers souligne que la Chine n'est pas le seul État divisé dans le monde contemporain. L'Allemagne et la Corée présentent aussi cette caractéristique. Le Vietnam, unifié par la force, entrait dans la même catégorie. Aucun de ces pays n'a pu être unifié par un règlement pacifique. Autrement dit, un tel arrangement équivaut presque à l'absence de règlement ou au *statu quo.* La politique étrangère américaine à l'égard de la Chine a été indirectement, mais clairement définie par le communiqué de Shanghai:

> « Les États-Unis reconnaissent le maintien effectif des Chinois de chaque côté du détroit de Taïwan, ils reconnaissent